



Lausanne, le 17 juin 2016

Notes personnelles prises par Camille-Angelo Aglione. *Le contenu de ces notes n’engage que leur auteur et en aucun cas les personnes et les institutions citées.*

Assises du logement protégé

*Pour la première fois, Pro Senectute Vaud, en partenariat avec l’Association vaudoise d’aide et de soins à domicile (AVASAD), l’Association vaudoise d’EMS (AVDEMS), Pro Infirmis Vaud et le Service des assurances sociales et de l’hébergement (SASH), organise les assises des logements protégés et de l’habitat adapté « Pour ajuster l’offre d’aujourd’hui aux besoins de demain ».*

#### Déroulement

Message de Pierre-Yves Maillard

Conférence: "Des logements pour la vie - conception et adaptation"

Conférence: "Situation et enjeux du logement adapté et accompagné dans le canton de Vaud"

Présentations Flash : illustrations de réflexions et de réalisations vaudoises\*\*

Conférence: "Vulnérabilités et parcours résidentiels : habiter différemment demain?"

Table ronde : Comment réunir les partenaires pour bien construire et suffisamment?\*

Table ronde : Quelles propositions pour demain?\*

*\* Non traité dans ce document*

*\*\* Traité partiellement dans ce document (extraits)*

#### Documentation

[Site Internet des assises](http://www.alp-vd2016.ch/)

[Présentations (Powerpoint) des intervenants](http://www.vd.prosenectute.ch/cours-formation/assises-logements-proteges-habitat-adapte-2208.html)

Message de bienvenue

**Pierre-Yves Maillard**

*Président du Conseil d’Etat vaudois*

Mesdames, Messieurs,

La participation à ces assises est pour nous très importante. Un certain nombre d’orientations devront être prises ces prochaines années et le rôle du Département cantonal de l’action sociale et de la santé dans le succès de ces entreprises est finalement subsidiaire. Nous y avons réfléchis il y a quelques années : il s’agissait de recréer le plus rapidement possible des EMS, j’ai personnellement eu le privilège d’en inaugurer 22. Tout ça pour en rester tout simplement au taux précédent d’hébergement en EMS. La croissance est déjà forte et elle continuera de l’être par la suite. Parallèlement à l’amélioration quantitative, nous poursuivons une stratégie d’amélioration qualitative, en visant par exemple à moyen terme uniquement des chambres à un lit. Alors la question c’est évidemment : y parviendrons-nous ? Au vu de la croissance pourrons-nous conduire et développer suffisamment de projets ? Je pense que la réponse est évidemment : difficilement, voire très difficilement. Non seulement, le nombre de projets que nous pouvons conduire simultanément montre ses limites, mais il y a également les coûts de l’hébergement en EMS. 75% des résidents ont actuellement besoins des régimes sociaux pour couvrir leurs frais. Vous avez donc une annonce d’un impact sur les régimes sociaux de la démographie. On doit donc tout faire pour que les gens qui veulent et qui peuvent rester à domicile, puissent le faire.

Alors qu’a-t-on fait ? On s’est dit que nous n’allions pas déployer une stratégie identique à celle des EMS. Nous sommes là dans une situation plus confuse, nous sommes entre un marché planifié (établissement sanitaire) et un marché libre (appartement). Il s’agit donc de soutenir, sans être dans un régime de planification aussi fort que dans le cadre des EMS.

Nous avons donc commencé par permettre aux logements protégés de bénéficier des mêmes avantages au niveau des investissements que les subventionnements. Pendant les premières années de la stratégie cela a porté ses fruits. L’autre chose que nous avons faite, après ce soutien à la pierre, c’est de coupler cette aide à une aide à la personne. Cela veut dire que les prestations complémentaires qui se retrouvent dans un appartement protégés, doivent pouvoir être solvables pour la clientèle la moins favorisée, via des aides cantonales complémentaires. En contrepartie, nous veillons à ce que les prestations fournies soient conformes à nos attentes.

« Il y a eu plus de dynamisme dans la création de logements protégés que dans la création d’EMS »

Cette stratégie a bien marché. Ces dernières années nous avons signé 37 conventions, soit 1'500 personnes hébergées (en comparaison les 22 EMS cités précédemment offrent un logement à 1'000 personnes). Pour aller rapidement, on peut donc dire qu’il y a eu plus de dynamisme dans la création de logements protégés que dans la création d’EMS. Au fond nous, nous nous disons que cette stratégie fonctionne du point de vue quantitatif. Pour autant, il y a des questions qui se posent et c’est l’intérêt de cette journée : la question de la protection du nom « logement protégé » notamment, est-ce à l’Etat d’être le gardien de ce terme ou est-ce à des privés de créer un label ? Il faudra également savoir s’il faudra que l’on entre dans des logiques un peu moins « tout ou rien ». Devrait-on par exemple développer des colocations intergénérationnelles ? On doit également se poser la question du rôle de l’Etat, notamment dans la promotion et le soutien de ces solutions.

Je conclurai en disant que de toute manière nous devons nous préparer à une évolution de la société, en sachant que les gens dont nous parlons sont en grande partie ceux qui sont dans cette salle. Sachant que les mentalités des personnes de 70-80 ans seront également différentes dans une vingtaine d’années.

Nous avons toutes les armes, toutes les compétences et quelques moyens financiers, pas illimité mais existants, pour nous permettre de voir cette situation comme une chance et un défi. Vivre le plus longtemps possible, c’est une bonne nouvelle et c’est une formidable opportunité de créer des métiers dans l’aide et l’accompagnement à la personne âgée.

Bonne journée à tous !

Des logements pour la vie

**Felix Bohn**

*Felix Bohn, architecte, ergothérapeute, gérontologue et designer éclairagiste, Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés*

Vous savez tous qu’il y a de plus en plus de personnes de 60 ans et que le nombre de personnes de 75 ans et plus va plus que doubler d’ici 2050. Ce qui est intéressant c’est que parmi les personnes de 80 ans et plus, seuls 18% vivent en EMS. Si vous comparez ces chiffres avec ceux de 2003 (22%), vous constatez une chute du taux. On peut envisager que cette évolution est due au développement de l’ambulatoire, mais également à l’amélioration de la santé.

Si je me réfère à un sondage mené en 2004 par la Fondation Age, lorsqu’on demandait aux sondés « Où rencontrez-vous des problèmes dans votre logement en cas de handicap ? », la majorité des réponses tournaient autour :

* des escaliers ;
* de la baignoire ;
* des seuils de porte.

Ne comptez pas sur les gens pour vous signaler qu’ils ont besoin d’aménagement

Maintenant, je sais que nous avons tendance à avoir de la peine à nous projeter dans la vieillesse. Je rencontre cela même très souvent avec des politiciens de 60 ans et plus !

Suis-je handicapé ou suis-je rendu handicapé ? En fait c’est la situation architecturale qui est grande partie responsable du handicap. Et ne comptez pas sur les gens pour vous signaler qu’ils ont besoin d’aménagement. Parfois pourtant il suffit de peu, une main-courante par exemple qui est la seule chose qui manque pour sortir de chez soi. Ce qui est valable dans un appartement l’est également dans un quartier. Trois marches à l’entrée d’un magasin par exemple peuvent discriminer les clients.

En fait, des logements pratiquement idéaux pour les personnes âgées peuvent voir le jour, si le gros-œuvre et le second-œuvre sont planifiés soigneusement. Alors évidemment, on connaît le problème de la pénurie du logement et le fait que les nouveaux appartements sont plus chers que les anciens. L’adaptation du logement peut alors être une solution. Cela étant, vous pouvez construire autant de logements que vous souhaitez, cela ne répondra pas à la demande. Bon…politiquement c’est évidemment plus vendeur d’inaugurer des nouveaux logements que d’adapter des logements. C’est sans doute pour ça qu’il y a plus d’argent pour les constructions. Une étude de l’université de Bristol a pourtant démontré que les coûts dans le domaine de la santé peuvent être diminués en adaptant les logements, de manière à prévenir les accidents.

Nous avons menés une étude en 2004 (Projet de recherche « La construction sans obstacle ») qui nous a permis de conclure que la construction d’un logement adapté n’est pas plus cher que la construction d’un logement standard. Et puis, n’oubliez pas que ces aménagements peuvent être utiles à tous, les rampes d’accès peuvent être autant utiles pour une personne avec un déambulateur que pour une poussette.

Pour montrer comment construire, nous avons développé des directives pensées pour les concepteurs d’habitat pour personnes âgées. C’est un document de référence pour les concours d’architecture. J’espère que ce document vous aidera à mieux construire pour les personnes âgées.

#### Veiller au détail

Les personnes âgées ne peuvent plus corriger les fautes de planifications des personnes plus jeunes. Il faut donc veiller à ce que les éléments de commande (commutateurs, prises, robinetterie, etc.) soient bien placés. Veillez également aux contrastes (des escaliers par exemple). Veillez, pour les informations importantes, qu’elles mobilisent deux sens (par exemple l’ascenseur avec des chiffres qui indiquent l’étage et une annonce dans les haut-parleurs).

On a déjà dit qu’il ne s’agit pas seulement de construire du neuf, mais aussi de veiller à renouveler l’existant. Avec un peu d’imagination et de création, tout devient possible : des barres d’appui, des revêtements antidérapants, parfois même un peu de peinture sur le nez des marches, cela ne coûte pas cher et pourtant cela peut tout changer. La norme SIA 500 peut être une référence utile à ce propos.

Situation et enjeux du logement adapté et accompagné

**Valérie Hugentobler**

*Professeure HES-SO / EESP*

Quelques éléments de contexte pour commencer. Rappelons-nous qu’il n’y a pas si longtemps, l’institution était perçue comme un lieu sécurisant. Je pense que c’est encore le cas aujourd’hui et il s’agira de ne pas l’oublier dans nos réflexions. Parallèlement au développement du dispositif social, un développement de la préservation et du maintien de l’autonomie, ont mené à des créations telles que les allocations impotence par exemple, qui sont des aides dirigées directement au bénéficiaire. C’est dans ce contexte que se développe aujourd’hui le logement protégé.

La politique cantonale actuelle va complétement en ce sens. Mais avec d’un côté une forte médicalisation des institutions et de l’autre une forte indépendance dans le domicile, on se retrouve parfois dans des situations d’entre-deux. Dans cette optique, la réflexion devrait dans un premier temps se porter sur l’adaptation, mais pour l’instant les moyens et les bases législatives manquent. Il y a donc aujourd’hui des alternatives à inventer et dans l’idéal, ces alternatives devraient s’inscrire dans une continuité. Cette nouvelle voie se trouve peut-être dans le logement protégé/adapté (ou encore *avec services* comme on dit en Suisse alémanique).

La réflexion sur le logement n’est pas nouvelle, mais c’est sous une forme nouvelle qu’elle est prise aujourd’hui. Historiquement, la question du logement apparaît comme un nœud de la question sociale. Sous l’effet de l’industrialisation, et parallèlement à la pénurie de logement dans les villes, les pouvoirs publiques répondent en construisant à tout bras. Mais cette réponse quantiative ne suffit pas. C’est ainsi qu’on a développé la notion d’habitat, qui est une vision plus globale de la question, qui comprend à la fois les coutumes de vie de l’habitant, mais également le quartier (l’environnement dans lequel le logement s’inscrit).

On a évoqué à plusieurs reprises la question de l’évolution démographique. Il me semble qu’il est important de souligner que cette évolution n’est pas que quantitative, mais également qualitative. Pensons notamment à l’impact de l’immigration, aux changements sociaux menant à des ménages « solo », etc. Des changements qui amènent à repenser le rôle et le futur des proches aidants notamment.

Qu’est-ce qui fait qu’à un moment donné on décide de déménager ? Les études menées sur le sujet démontrent que l’arrivée à la retraite et l’entrée en institution sont les principaux facteurs de changement de domicile. Cela étant, le taux de mobilité est moindre auprès de cette catégorie de la population. Cela étant, les conditions de choix de la mobilité ou de la non-mobilité sont importantes. Le fait de ne pas bouger ne signifie pas que l’on ne s’est pas interrogé sur la question. (CARADEC 2010) développe un modèle en quatre pôles :

- Mobilité choisie ;

- Mobilité contrainte ;

- Stabilité résidentielle ;

- Assignation à résidence.

Ces comportements correspondent à des logiques de mobilités, qui speuvent être liées à des logiques économiques, mais également des logiques conjugales, des logiques géographiques, des logiques de santé et puis une logique familiale (on est entre la distance avec ses proches et une demande de proximité). Pour terminer sur ce point, disons que le fait de ne pas trouver un logement adapté peut aujourd’hui encore être une raison d’entrée en EMS, mais que les décisions de mobilité ou de non-mobilité, peuvent être influencées par de nombreux autres facteurs que celui de la santé.

#### Les logements protégés

Aujourd’hui dans le canton de Vaud, la volonté politique est marquée. Si le canton n’intègre pas les logements protégés dans sa planification cantonale, il en soutient le développement par toute une série d’aides, mais également par un fort travail de promotion et d’information. Il me paraît également important de relever pour le canton de Vaud, le travail pionnier qui a été mené par l’association Avril.

Malgré quelques enquêtes de satisfaction réalisées, à l’heure actuelle on connaît relativement peu le domaine. Se pose également la question de la protection du nom. La grande disparité des modèles proposés, le profil varié des locataires, la multiplicité des promoteurs, rendent une vision globale complexe. Ces logements protégés représentent un marché immobilier nouveau, ce qui est à la fois une opportunité et un risque.

Il s’agira donc de réfléchir à ce que le terme recouvre, aux prestations mises à disposition, à l’implantation de ces logements (en prenant garde au risque de ghettoïsation). Le rôle des professionnels dans certaines structures me semble complètement sous-estimé. Ce sont des professions nouvelles qui représentent un véritable enjeu. Les aspects matériels sont importants, nous l’avons vu notamment dans la présentation précédente, mais il faudra également porter une attention particulière aux aspects relationnels. Il s’agira de naviguer dans un juste équilibre entre sécurité et promotion/préservation de l’autonomie.

#### Conclusion

On peut distinguer quatre niveaux d’analyse :

1. Différenciation démographique et spatiale – urbanisme et aménagement du territoire ;
2. Qualité de l’environnement, intégration dans le quartier, accessibilité des services, réseaux de proximité ;
3. Adaptation du logement et aspects techniques ;
4. Dimension biographique : motivations et réalités individuelles, inégalités sociales et inégalités de choix, dimension émotionnelle.

L’objectif est de parvenir à contrebalancer les pertes par des gains positifs.

Illustrations de réflexions et de réalisations vaudoises

***Colocation Alzheimer, retour sur 2 ans d’expérience***

**Valérie Hugentobler - EESP**

C’est une structure de vie non médicalisée. L’idée c’est d’accueillir six personnes, qui vivent à domicile et ne peuvent plus y vivre seules mais ne sont pas dans une situation de dépendance suffisante pour justifier une entrée dans une institution. Ce projet de colocation a été porté par l’association Alzheimer Suisse et la Fondation Saphir.

La philosophie est la suivante : Encourager les personnes visées à partager un logement, de manière à les intégrer dans un cadre de vie adapté, avec des relations sociales et un accompagnement. C’est un projet qui s’intègre dans le réseau de santé Nord-Broye. Concrètement, ce sont des personnes qui auparavant bénéficiaient des soins à domicile et continuent à en bénéficier dans ces colocations. Le projet est soutenu en partie par les autorités cantonales.

Le projet a démarré à Orbe. L’EESP a été mandaté pour réaliser un suivi de cette première expérience. En ce qui concerne l’encouragement des personnes pour utiliser le plus longtemps possible leurs ressources, on constate qu’en effet, passé les premières semaines suivant l’entrée, les personnes maintiennent les activités sociales qu’elles avaient auparavant (voire les recouvre). Signe qui ne trompe pas, toutes ces personnes ont pris du poids ! Du point de vue social, on est dans une forme de vie communautaire, qui permet d’avoir du lien avec l’intérieur et l’extérieur. L’intégration des proches a été un peu plus complexe. Ce n’est pas un projet participatif qui a été porté par les locataires eux-mêmes, mais par une institution (ce qui a bien entendu des avantages). De fait, les proches étaient relativement peu intégrés dans la structure. D’une part parce que l’on a des proches épuisés lors de l’entrée (donc ils se retirent), mais également parce que la participation n’avait pas été formalisée. Ce sont des aspects qui évidemment seront travaillés pour la suite.

#### Place des logements protégés dans la trajectoire de vie du bénéficiaire

**Observatoire SAMS de l’AVDEMS**

Quelques idées reçues pour commencer : on pense que les appartements protégés ne sont pas des appartements comme les autres. Et pourtant si. On pense que c’est une porte d’entrée pour l’EMS. Oui, mais non, c’est aussi un moyen de ne pas y entrer. Concernant l’âge d’entrée, on a un profil similaire à celui des soins à domicile. A noter également que les SAMS proposent d’autres moyens que les logements protégés, le court séjour, les foyers d’accueil (les CAT).

Prenons un exemple, celui de M. Gaspard. Il est entré suite à un PLAFA. Après deux ans, la situation ne se passant pas bien, on a réévalué le tout et l’on a, en conjuguant l’action des soins à domicile, un rapprochement des proches et un appartement protégé, permis un retour à domicile.

Prenons un autre exemple, celui de Mme Sidonie, originaire du Cap Vert. Toujours accompagnée par sa famille, un jour les proches s’épuisent et Mme entre en EMS. Ses goûts, ses volontés, compliquent la vie dans l’établissement. Le projet de vie va donc être de lui permettre de sortir de l’établissement, en bénéficiant de tout l’encadrement et l’accompagnement nécessaire.

En conclusion, le choix d’offres adaptées c’est un véritable choix d’offre. Ce sont des offres qui doivent s’adapter à l’état de la personne, en fonction de ses besoins, ses envies et de l’évolution de sa situation.

#### Du participatif au communautaire dans l’habitat accompagné

**René Goy – Pro Senectute Vaud**

Du point de vue positif, les logements protégés sont un concept récent, qui a amené à produire de nombreux savoirs, acquis au cours de nombreuses expériences. Nous sommes à un temps privilégié, nous permettant, sur la base de notre expérience, de tirer des premiers constats. Votre présence à plus de 300 personnes aujourd’hui témoigne de la possibilité de mise en commun autour du bien faire.

D’un point de vue plus critique, nous sommes encore dans un modèle en apprentissage, qui manque encore de collaboration renforcée entre les acteurs (j’y reviendrai). Soulevons également la question de la protection du label (ou plutôt critiquons l’absence de protection). Il s’agit également de relever que la pratique des listes d’inscriptions préalables qui gagnerait à être améliorée. Notons enfin la pratique « en silo » des acteurs.

Une bonne partie des difficultés provient du fait que les acteurs ne sont pas mis ensemble dès le début du projet. A mon avis, cela peut-être un critère de suggestion pour les pouvoirs publics dans la liste des critères pour la reconnaissance de logement protégé, que les différents acteurs, les différents partenaires qui vont devoir agir ensemble au fil du temps, se mettent ensemble dès le début du projet. Qui plus est, que ces acteurs incluent dès le début les personnes concernées, de manière à ce que les logements protégés ne soient pas fait pour eux, mais avec eux. A plus large échelle, on encouragera des projets où l’habitat est pensé dans son environnement, un projet communautaire à l’échelle local donc.

#### L’expression des usagers

**Roland Rapaz - AVIVO**

Ce que je vais vous montrer est le fruit d’une démarche menée par l’association avec ses membres le 3 novembre 2013, lors d’une journée de réflexion sur le logement des personnes âgées. Dans le cadre de cet événement nous avons mené un atelier où 90 personnes se sont exprimées. Nous avons demandé aux participants d’exprimer sur des post-its les obstacles qu’ils rencontraient dans leurs appartements et leurs vœux. 61 vœux différents ont ainsi été exprimés.

Nous avons ensuite demandé aux personnes de plébisciter trois items parmi ceux qui étaient sortis. Ceux qui sortaient le plus régulièrement étaient : la proximité des services et commerces et la proximité des transports publics (et leur accessibilité). Parmi les constats fait dans l’immeuble, les mains courantes étaient jugées trop courtes. La demande de nombreuses personnes c’est d’avoir une main courante qui dépasse les escaliers et ne s’arrête pas à la dernière marche. La demande de suppression des obstacles (marches, seuils, etc.), à l’entrée de l’immeuble déjà. Dans la cuisine, ce qui sortait fortement c’est l’aménagement des plans de travail et rangements (ni trop haut, ni trop bas). Du côté de la salle de bain c’est la douche qui est plébiscitée. Dans le reste de l’appartement, la suppression des seuils bien entendu, la machine à laver dans l’appartement ou des largeurs de portes, etc.

On a également eu des vœux exprimés sur le plan des conditions sociales et financières. Un logement financièrement accessible est une condition exigée. Un guichet de renseignements et un service d’analyse et de conseil pour l’adaptation des appartements étaient également demandé.

Alors évidemment, notre recherche était somme toute modeste, mais en une journée nous sommes finalement arrivés aux mêmes constats que les études présentées ce matin. Nous sommes même allés plus loin en formulant des demandes :

* Rester le plus longtemps possible chez soi ;
* Protéger l’appellation des appartements protégés ;
* Veiller à l’accessibilité de ces appartements pour les personnes de revenus modestes ;
* Veiller à l’installation d’un guichet d’information et de conseils pour l’adaptation d’appartements ;
* La suppression des barrières architecturales dans l’accès aux transports publics, aux commerces et aux services ;
* Enfin, simplement l’application de la norme SIA 500, dont on parle partout, mais qui n’est que recommandée, nous souhaiterions qu’elle devienne contraignante.

Vulnérabilité et parcours résidentiels : habiter différemment demain

**Jean-Jacques Amyot**

*Psychosociologue, directeur de l’Office aquitain de recherche, d’information et de liaison sur les personnes âgées*

Le terme de logement protégé me paraît bizarre…pourquoi protéger le logement et pas la personne ? Et puis l’habitat adapté, je suis obligé de revenir sur la notion d’adaptation, parce que je crois profondément que vieillir c’est s’adapter. C’est d’ailleurs toute la prouesse de l’être humain, de changer en étant toujours le même. C’est s’adapter à un monde en changement constant et puis c’est changer également, dans le regard de l’autre. C’est donc un triple changement qui se fait. Il y a d’ailleurs un très beau texte de Sartres qui dit « Tout le monde me traite de vieillard et j’en ris. Pourquoi ? Parce que je ne me sens pas vieux ». Deuxième chose concernant l’adaptation, c’est qu’il faut bien comprendre que l’adaptation c’est très souvent une désadaptation. Prenons un exemple : j’ai chez moi un téléphone fixe, le modèle le plus simple du monde, mais il ne fonctionnait plus. J’appelle l’opérateur et deux jeunes techniciens viennent pour me changer le câble. Une fois leur travail achevé, ils me disent qu’ils vont tester l’appareil. L’un des deux sort son téléphone portable dernier cri, il se dirige vers mon téléphone et déclare surpris : « C’est ça ? ». Je confirme.

- Bon je préfère que vous l’utilisiez vous-même !

C’est donc ça, l’adaptation c’est oublier l’avant. Pensez toujours à ça, on est toujours obsédés par la notion de progrès linéaire, l’important c’est de savoir de quoi on n’a besoin.

Si on était partit des données en 1970 pour établir le nombre d’établissements nécessaires aujourd’hui, on aurait des milliers d’institutions vides !

La seconde chose qui m’agace beaucoup c’est la question de la démographie. On nous déverse des chiffres sur le nombre de vieux, mais ça n’a aucun intérêt. L’important c’est de savoir de quoi ces personnes ont besoin. Si on était partit des données en 1970 pour établir le nombre d’établissements nécessaires aujourd’hui, on aurait des milliers d’institutions vides !

Avant de débuter ma présentation, j’aimerais encore partager une chose. Je vous entendais ce matin parler des normes et j’ai eu l’impression l’espace d’un instant, de revenir en France. Je me disais « oui vous aurez des normes, mais qu’en sera-t-il de la possibilité de créer ? ».

Bon mais débutons.

Vulnérabilité…c’est une équation complexe à de multiples inconnues. Du coup on peut se dire que notre parcours résidentiel c’est un véritable marqueur de nos vulnérabilités. Sans être catalogué ou reconnu administrativement comme une personne en situation de handicap. On peut lire dans un logement nos vulnérabilités économiques, nos vulnérabilités affectives, sociales et nos vulnérabilités à la santé. En même temps, le parcours résidentiel n’est pas lié uniquement aux vulnérabilités que je vis, mais aussi sur celles que j’imagine. On avait fait une étude sur une commune française, le maire s’y inquiétait parce que les gens qui achetaient, vendaient vers 65 ans. On avait fait une étude et les gens en fait s’imaginaient des vulnérabilités qu’ils n’avaient pas et préféreraient se rapprocher d’un centre hospitalier, « au cas où ».

Être vulnérable ce n’est pas être blessé, c’est être dans la possibilité de l’être. Il est donc aussi possible de prendre le problème dans l’autre sens et d’envisager que c’est notre parcours résidentiel qui nous a rendus vulnérables. Moi j’habite un bourg, je trouvais ça sympa d’être à la campagne, j’y suis installé depuis quinze ans et je me suis rendu compte que je me suis créé un certain nombre de vulnérabilités sociales. Mes amis, une partie du moins, ne veulent pas se déplacer jusque chez moi.

Donc on voit bien que la question autour de *vulnérabilité* et *logement*, c’est de se demander quelle est la cause et quel est l’effet. Parce que prenons l’inverse : on va au centre-ville pour être au cœur de la cité. Mais en même temps, on peut avoir peur du trafic, peur d’être bousculé, agressé, etc. et on en vient à avoir peur de sortir chez soi. On n’est donc plus isolé au sens de l’INSEE, mais on est dans un état avéré de solitude.

On arrivera à une société adaptée le jour où, dans un domicile on ne percevra plus les adaptations comme un stigmate.

Bon, si on reprend ces histoires de termes :

*Logement adapté :* en même temps adapter son logement ce sont des adaptions notamment de confort. Le confort c’est un dispositif d’assistance lié à un sentiment de bien-être qui fait que finalement je vais adapter le logement en fonction de mon bien-être. Alors que le logement adapté, c’est quand même le message « on adapte le logement parce que vous ne pouvez plus vous adapter ». On arrivera à une société adaptée le jour où, dans un domicile on ne percevra plus les adaptations comme un stigmate. Le problème c’est qu’on est encore dans une vision encore inversée des choses.

Pour réfléchir à l’habitat spécifique de demain il y a plusieurs chemins. Le premier c’est la photographie de l’existant, le second c’est de se demander si les besoins évoluent et le troisième ce serait de s’interroger sur les éléments qui impactent notre manière d’habiter. :

1. Qu’est-ce qui modélisera les attentes et les craintes de l’habitant vulnérable (perçu ou désigné) de demain ? On voit bien que les fondamentaux, dans notre culture aujourd’hui, c’est à peu près la même chose, avec ou sans vulnérabilité ou handicap. Du coup la première question qu’on peut se poser c’est de savoir s’il y a des valeurs fondamentales, immuables peut-être, dans la construction d’un logement ?

C’est intéressant parce qu’on s’intéresse très souvent à l’entrée en établissement et on oublie la sortie du logement.

1. La seconde c’est de se demander s’il n’y a pas finalement des éléments, notamment de confort, qui évoluent et font que l’on imagine plus tout à fait notre logement de la même manière en fonction des générations. Michel Serre avait fait un travail remarquable dans ce domaine. Ce qui était intéressant c’est que ce qui nous paraît être lié à l’époque moderne dans nos représentations de l’habitation est en fait le fruit d’une très longue évolution. Finalement on obtient quoi avec cette histoire ? Que nos unités d’habitation sont de moins en moins habitées et que des valeurs nous paraissent très importantes : plus d’intimité, plus de protection, etc. Quelques éléments semblent changer d’importance en fonction des générations. Finalement on finit par avoir un univers assez borné sur ce qu’est le logement aujourd’hui, mais le logement continue d’être le port d’attache de notre existence, qui nous permet d’explorer le monde. La question c’est de savoir si les générations suivantes auront le même lien que le nôtre à ce logement. Qu’est-ce qu’un logement, on peut dire que cela a des fonctions fondamentales dont la première c’est une fonction identitaire. Un logement c’est le double de soi-même (« Chez moi ! »). C’est intéressant parce qu’on s’intéresse très souvent à l’entrée en établissement et on oublie la sortie du logement. La seconde fonction c’est celle d’intimité, ce qui nous amène à la troisième fonction du logement, c’est celui de l’interaction. C’est important parce que c’est le seul lieu où vous pouvez exprimer à quelqu’un sans parler la distance sociale que vous souhaitez maintenir avec lui (vous le recevez sur le pas de la porte, dans le couloir, au salon, etc.). C’est important, repensez à nos questions de logements protégés. Quand vous allez chez quelqu’un et que vous déclarez que l’intérieur est identique à ce que vous pensiez (même si vous dites l’inverse), c’est très important. Le domicile est une excroissance du moi, si vous m’expulsez de chez moi je me retrouve à poil, il va falloir que je me refasse une peau.

Nous voilà avec un domicile qui est un lieu extraordinaire, qui me ressemble. L’évolution des attentes, un domicile un vrai, pour éviter par exemple dans un établissement que je sois toujours visible et sous contrôle et que je suis à peine visible lorsque je suis dans le public… Finalement, est-ce que l’on n’a pas vis-à-vis de ces questions de logements adaptés, une double attente, qui amène pour ceux qui construisent une double contrainte : être en institution, mais être « comme chez soi ». Nos parcours résidentiels sont le résultat implicite et explicite de la manière dont je vis et j’idéalise le logement tel que j’aimerai qu’il me ressemble.

Il y a des stratégies relativement différentes d’une génération à l’autre. Alors bien entendu il y a des contraintes économiques. Autrefois les trajectoires étaient assez simples, la stratégie résidentielle devait être ascendante, à l’instar de la stratégie familiale.

1. Mais revenons à la question : qu’est-ce qui pourrait changer la relation à l’habitat avec les générations. Bon la première chose à rappeler c’est que l’offre change, le public s’adapte. Les attentes, les idéaux, s’adaptent. Première raison pour laquelle le public pourrait voir demain les questions d’habitats protégés différemment.

La seconde manière dont on peut aborder le sujet c’est de se dire que les vulnérabilités changent. On peut par exemple commencer par les vulnérabilités psychiques. On s’aperçoit aujourd’hui que l’influence précoce de la scolarité permet de développer des réserves cognitives plus importantes. En d’autres termes, les femmes ont maintenant accès aux études supérieures et l’on constate la baisse d’une partie des déficits cognitifs sur les populations féminines. On va se retrouver avec des gens qui auront des déficits qui apparaîtront tardivement mais très rapidement. Ça va changer les choses, en matière de durée de l’accompagnement, mais aussi sur les professionnels de l’accompagnement. Donc la première vulnérabilité sur laquelle on peut travailler c’est la modification des projections et le lien avec l’habitat.

La troisième chose c’est l’économie. Les médecins gériatres me disent qu’on va vivre toujours plus vieux. Quand je discute après avec des médecins publics, ils me disent que c’est discutable. Les conditions de vie des générations actuelles pourraient au final conduire à une réduction de l’espérance de vie.

Une étude anglaise a démontré qu’une personne qui n’a pas de relations sociales perd plus d’années de vie qu’une personne qui n’a pas de contact social. La solitude est une fabrique de vulnérabilité

Autre élément important c’est la norme du bienvieillir. Mais je crois que la vulnérabilité la plus importante c’est la solitude. Une étude anglaise a démontré qu’une personne qui n’a pas de relations sociales perd plus d’années de vie qu’une personne qui n’a pas de contact social. La solitude est une fabrique de vulnérabilité. Il faut qu’il y ait d’autres gens pour se construire. Plus on est seul, plus on perd confiance en soi, plus on perd confiance en soi et plus on devient vulnérable.

Qu’est-ce qui impacte notre relation au logement, j’ai parlé de l’économie, mais également le parcours de vie. Nous sommes sur des parcours individualisés. C’est compliqué pour travailler sur la notion. Parce que finalement je suis le résultat de mon parcours de vie plus que le résultat d’une classe. On a donc un vrai travail à faire, la notion de Seniors par exemple recoupe une réalité multiple. Ce n’est plus l’âge qui fait le comportement, mais les valeurs qui rassemblent. C’est peut-être le plus important.

Dernière chose que je voulais vous dire c’est que peut-être ce qui change c’est la notion d’espace. Finalement ce qui change peut-être le plus génération après génération c’est la relation à l’espace. On a les réseaux sociaux et le portable mais qu’est-ce que c’est le portable ? C’est le symptôme d’une relation à l’espace différente. Le numérique c’est du passe-muraille. Ma carte mentale est en train de changer sur la manière d’imaginer les espaces et l’intime. C’est un espace mouvant qui est aussi un chez soi. La seconde chose ce sont des normes sociales moins importantes. Que devient la singularité de l’espace domiciliaire comme paradigme de l’intimité ? J’étais au restaurant l’autre jour et il y avait à côté de moi deux jeunes filles, l’une discutait avec l’autre tout en textant avec son amant. L’intimité est née finalement d’une réaction de libertins face aux normes trop pressantes du XIXe siècle. Tout l’inverse des générations précédentes.

Dernière chose par rapport à la notion d’espace. Je pense qu’entre les générations on ne se rencontre pas de la même manière. Pensez aux espaces de rencontre informels dans un home. C’est important parce que je pense qu’entre générations on ne se rencontre pas dans les mêmes espaces.

Je termine par St-Exupéry : « Les relations sociales c’est le seul luxe accessible à tous ». Moi je repense au Petit prince, c’est intéressant, il descend de sa planète et se demande où habiter. Où habiter c’est être en relation et être en relation c’est être vulnérable…